



N° 1393 2023/MS/DC/SGM/DPAF/CNLS-TP/SP

Cotonou, le 01 DEC 2023

## COMMUNIQUÉ

### Références :

- Appel à candidatures n°0931/MS/DC/SGM/DPAF/CNLSTP/ SP du 04/09/2023
- Appel à candidatures n°0953/MS/DC/SGM/DPAF/CNLSTP/ SP du 11/09/2023

Le Ministre de la Santé a lancé les appels à candidatures cités en référence, pour le recrutement de jeunes professionnels de santé sur le financement du projet "*combler les écarts*" de la Banque islamique de Développement.

A l'issue du dépouillement des dossiers de candidatures, il est apparu que plusieurs sages-femmes d'Etat ont postulé pour le poste d'agent de santé communautaire qualifié. Or, conformément à l'appel à candidatures, seul les infirmiers diplômés d'Etat disposent du diplôme requis pour ce poste.

Pour donner une chance supplémentaire aux sages-femmes concernées, il a été décidé d'inscrire les titulaires d'une licence professionnelle en sciences infirmières et obstétricales, option sciences obstétricales, sur la liste de composition des sages-femmes.

Le Ministre de la Santé invite les intéressées à prendre les dispositions pour leur participation active au test de sélection organisée à leur intention pour le poste de Sage-femme d'Etat.



**Benjamin I. B. HOUNKPATIN**  
Ministre de la Santé